

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026
à 18h00, Centre d'Animation de Lanton, 4 route de Blagon.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance
Approbation des procès-verbaux des 05 et 30 juin 2026
Communication des décisions du Maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

01- Adoption du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VIE LOCALE

02- Inscription d'un jardin partagé communal auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en tant que refuge pour la biodiversité – Signature de la convention.

03- Versement de subventions au titre de l'année 2026 – Complément n°1 : Association Le Coudey et Association Sportive du collège Jean Verdier d'Audenge.

04- Renouvellement de la labellisation « Handiplage » du bassin de baignade du Braou.

05- Mise à disposition des salles municipales et locaux communaux au profit des associations – Conventions annuelles reconductibles.

06- Médiathèque municipale – Adoption du nouveau règlement intérieur et révision de la tarification.

ENFANCE

07- Convention avec l'association Ecole et Orchestre à Lanton relative à la mise en œuvre du dispositif à l'école élémentaire France Gall pour le cycle 2026-2029.

RESSOURCES HUMAINES

08- Recours à un dispositif d'apprentissage - Approbation de la convention de mise à disposition d'un apprenti avec le groupement d'employeurs (GEIQ) de Bordeaux.

09- Création d'un poste de collaborateur de Cabinet.

10- Modification du tableau des effectifs du personnel communal de Lanton.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

11- Dénomination d'un espace public communal cadastré section BO n°329.

12- Cession de la parcelle cadastrée BT n°361 sise 18 avenue Mozart appartenant au domaine privé communal.

13- Acquisition de la parcelle privée cadastrée BP n°52 sise 16 rue Transversale.

FINANCES/ COMMANDE PUBLIQUE

14-Remboursement des frais d'extension du réseau électrique ENEDIS à la Sarl Homme Concept.

15-Cession d'une tondeuse autoportée et reprise dans le cadre de l'acquisition d'un nouvel équipement.

Questions et informations diverses.



Le Maire,

Loïc BALLONGUE

Affiché en mairie et mis en ligne, le 16 septembre 2026